REVUE DE PRESSE du 11 au 17 mars 2012

Encore une semaine avec d'incroyables rebondissements. !

Nos articles sont regroupés selon les thèmes suivants :

- 1. Les candidats à la Grande Maîtrise en campagne électorale.
- 2. Manœuvres pour contrôler le corps électoral
- 3. Une élection considérée truquée par beaucoup.
- 4. Coup de tonnerre : le candidat N°1 de l'opposition déclaré inéligible par (l'avocat de) Me Legrand.
- 5. Les Maisons des Maçons et la Grande Loge nouvelle, préparent leurs assemblées.
- 6. Articles divers.

LES ÉVÈNEMENTS MAJEURS DE LA SEMAINE

LES CANDIDATS A LA GRANDE MAITRISE EN CAMPAGNE ELECTORALE.

Le myosotis Maine-Atlantique dresse la typologie « <u>des candidats de poids... Pour la</u> GM! » qu'il classe en 3 catégories :

- 1. Les « qu'on en sorte ! » : Les centristes réformateurs ayant encore un petit espoir.
- 2. Les « on n'en sortira jamais! » : Taxés de sécessionnistes, ils veulent rebâtir sur de nouvelles bases assainies.
- 3. Les « qu'on était bien... Avant ! » : Les ultraconservateurs du régime stifanien.

L'auteur poursuit son article en publiant la <u>lettre d'Alain Juillet aux membres du SGC</u> appelés à élire le nouveau GM, et annonce l'édition du programme d'AJ en fin de semaine.

Dans la même veine d'information, il cite l'invitation de Jean-Pierre Serv... aux membres du SGC pour le vendredi 23 mars. Sur son <u>site Internet</u>, vous retrouverez ce courrier ainsi que sa profession de foi.

L'auteur passe ensuite en revue l'actualité de Jean Murat dont vous pourrez, là aussi, retrouver les écrits ainsi que la profession de foi sur son site Internet.

Le rédacteur termine enfin par quelques autres candidats qui ne sont pas membres du SGC et donc, auront peu de probabilité à passer le cap de la commission présidée par maître Legrand.

Le myosotis Auvergnat... et des sources publie « <u>la profession de foi de Christian</u> <u>Deg..., GMP de Bretagne</u> ».

MARDI 13 MARS.

Le myosotis de Lutèce poursuit sa série « mot de candidats - 3 » et nous présente les réponses de Jean-Paul Per... ancien GMP de Neustrie et de PGA.

Le myosotis Occitan publié une lettre d'Alain juillet dans « maintenant ou jamais ».

Nous la plaçons en « annexe 1 ».

Le myosotis Ligérien dans « <u>on n'est pas sorti l'auberge!</u> » conduit une analyse très incisive de la situation en commençant par le fameux courriel de Jean-Paul Dupin... Il poursuit par l'analyse de ce que peut faire et fait Jean Murat. Il termine le billet par Alain Juillet.

Son constat est sans appel: orientons-nous vers la nouvelle Grande Loge...

MANŒUVRES POUR CONTROLER LE CORPS ELECTORAL

MARDI 13 MARS.

La Lumière nous fait part du-dit courriel de JP Dupinay du 2 mars dernier destiné à 66 dignitaires de la mouvance stifanienne, principalement des GMP.

Ce dernier y décrit comment « <u>le bras de fer contre Me Legrand</u> » devait être engagé, mais aussi comment il allait faire « preuve de zèle » pour jouer la montre dans la commission chargée des réintégrations au SGC, et proposait une série d'actions pour perturber et empêcher le processus électoral.

Aussitôt l'avocat Me Legrand a adressé un <u>courrier</u> d'éviction de Jean-Paul Dupinay de la commission ad hoc et son remplacement par Pierre Emery, représentant de Jean Murat.

Nous noterons aussi que Jean-Paul Dupinay a fait parvenir deux « <u>droits de réponse</u> » à Me Dumaine-Martin, le premier pour s'étonner de la sanction de radiation de la commission et saisir les autorités compétentes, le second, plus agressif, pour demander au nom de quelle autorité cette sanction a été infligée.

Face aux manœuvres dilatoires annoncées par Jean-Paul Dupinay, le myosotis PACA titre « Non! Cela ne devrait pas nous surprendre ». mais plus que les scandaleuses manœuvre de ce proche de Stifani «...César trouve encore plus insupportable le fait que certains frères fassent encore confiance à ce clan stifanien, et que dans le cadre des tractations discrètes autour du SGC, un candidat, tel Jean Mu... qui se prétend d'opposition, rencontre le sieur Benza..., le pilote d'Affidélis, l'un des plus virulents du clan stifanien! ».

Le Myosotis des Marches de l'Est donne un début d'explication dans « <u>à la conquête du pouvoir</u> ».

«...A la conquête du pouvoir pour le pouvoir, celui de régner sans conteste, d'être vu assis plus haut que les autres, et vêtu différemment.

Il était prévisible que l'ouverture d'une élection à la grande maîtrise adossée à des textes usés jusqu'à la trame, ne pouvait que solliciter les basses passions, celles-là

même qui ont provoqué la situation humiliante dans laquelle se retrouve aujourd'hui la GLNF... ».

UNE ELECTION CONSIDEREE TRUQUEE PAR BEAUCOUP.

SAMEDI 10 MARS.

Le myosotis de Neustrie constate avec amertume que « <u>l'histoire se répète...</u> » Et de nous proposer à la relecture une <u>longue lettre de 6 pages</u> en date du 24 août 1996 qui liste les différentes dérives constatées depuis lors!

Cet article fait suite à celui du myosotis Breton qui remarque que « <u>les menaces (et les dérives) ne datent pas d'aujourd'hui</u> ».

«... Le F Alain B... mentionne l'élection truquée de C. C., la neutralisation du SGC (déjà), le refus d'enquêtes ou d'audits, etc... Il se réfère aux lettres <u>d'Alexandre de ...</u> et sa <u>suite</u>, et celle de <u>Pierre M...</u>

Pour information, le GSN de l'époque était, depuis plus de 20 ans, Yves Trest... A son propos Backchich.info publiait <u>une des lettres</u> d'Yves à un Président africain bien connu à la GLNF. Le ver était déjà dans le fruit... ».

LUNDI 12 MARS.

Le Myosotis PACA interpelle vigoureusement la façon dont Me Legrand organise cette élection en essayant de faire croire qu'elle fait absolument tout selon les règles, et qu'en la matière elle lave « <u>Plus blanc que blanc</u> ».

Me Legrand prétend souhaiter des listes réintégrant ceux injustement exclus! Mais César rappelle que la cause première des exclusions massives hors du corps électoral, tient à une décision de Me Legrand elle-même : celle d'avoir imposé le paiement de contributions exceptionnelles.

De plus, regardant la composition de la Commission ad hoc, qu'elle a créée on constate que 50% sont issus du clan stifanien, dont certains « Ultras » directement concernés et qu'on les voit mal se déjuger.

Enfin César rappelle que cette élection est conduite dans le cadre d'un SGC dans lequel François Stifani n'avait pas attendu le 21 janvier 2011 pour commencer à tripatouiller.

Et de conclure : « Pour réussir à nous donner l'impression de laver <u>plus blanc que blanc</u>, Me Legrand va devoir faire également nommer un expert en communication... »

Le myosotis de Lutèce s'interroge : « Monique !... Tu rêves ou quoi ? ».

L'auteur, reprenant l'article du 25 février « <u>Monique met les gaz</u> », repose les mêmes questions quant à la composition du SGC et souhaite des réponses précises car elles engagent le déroulement du scrutin, y compris l'élection du GM.

MERCREDI 14 MARS.

Le myosotis Maine-Atlantique nous avertit : « élections : piège à cons ! ».

L'auteur, commençant sa démonstration à partir du courriel de JP Dupi..., nous affirme que «... le système mis en place n'offre aucune garantie de sérieux... » et qu'il ne faut pas attendre grand-chose du scrutin du 30 mars.

Et de conclure lui aussi par un appel à la création de la nouvelle Grande Loge à fin que nous n'ayons plus à côtoyer de tels individus.

COUP DE TONNERRE: LE CANDIDAT N°1 DE L'OPPOSITION DECLARE INELIGIBLE PAR L'AVOCAT DE ME LEGRAND.

MERCREDI 14 MARS.

Le myosotis Ligérien produit un article très bref « <u>c'était écrit</u> » pour nous annoncer que la commission chargée d'examiner les candidatures à la GM a rejeté celle d'Alain Juillet !!!

Cette information étant très lourde de conséquences, l'auteur ne souhaite pas commenter cette décision pour le moment.

La Lumière nous apporte quelques précisions dans son article « 10 candidats à la GM ».

Candidats retenus : Jean-Michel BALOUP, Alain CANO, Christian HERVE*, Bertrand HEYRAUD, Daniel JACQUET, Jean MURAT, Jean-Paul PERES, Jean-Pierre SERVEL, François STIFANI et Serge TOFFALONI.

Candidats exclus : **Christian Degny**, Christophe Delahousse, **Alain Juillet** et José Santini.

L'auteur relève que l'exclusion de nos frères Christian Deg... et Alain Juil... est très difficile à comprendre : «... Elle aurait été prise en droit. Pour être candidat, il faut être membre du Souverain Grand Comité (SGC). Or Juillet en a été écarté par François Stifani en juin 2011. Et Me Legrand a refusé de considérer cette éviction comme une sanction, estimant qu'il s'agit d'une décision maçonnique dans laquelle elle ne peut intervenir. Et ce d'autant plus que Juillet n'aurait pas poursuivi la décision qui l'a écarté du SGC ».

« On touche là à mon sens aux contradictions entre les positions de Me Legrand, qui a à la fois écrit, ou fait écrire par son avocat, qu'il fallait revenir sur les décisions de François Stifani depuis sa démission de janvier 2011... tout en le reconnaissant Grand Maître légitime jusqu'au 4 février 2012... ».

F Koch relève aussi que la probabilité de la scission devient de plus en plus forte...

Il nous apporte aussi quelques précisions quant à la composition du SGC:

«... Le SGC a vu sa composition modifiée par les nouveaux statuts (AG du 26 mars 2009) : membres à vie (environ 150) + 1% des Frères (430) = total potentiel de 580 membres.

Il est passé de 399 au 1er sept 2010, à 495 au 1er janvier 2012. Les mouvements (de sept 2010 à janvier 2012) : 221 nominations et 124 « départs » (radiations, démissions et décès pour 15 frères).

L'état des manipulations porterait donc aujourd'hui sur 320 à 330 votes environ (sur 495 votants)... ». (NDLR : soit les 2/3)

Le Myosotis PACA ayant échos « des tristes tractations des couloirs discrets du SGC, entre ... était devenu de plus en plus dubitatifs face à cette apparence de respect des règles » par Me Legrand. Déjà dans un précédent article (plus Blanc que Blanc), il se demandait même si le candidat, Juillet (le seul à proposer une vraie refondation), serait autorisé à candidater devant le SGC.

Lorsqu'il apprend que <u>« les candidatures de Degny et Juillet sont interdites »</u> de cette « farce électorale » sa réaction est immédiate : « nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir pris la précaution de prévoir un Plan B, c'est-à-dire la création d'une nouvelle Grande Loge ».

Le myosotis Auvergnat... et des Sources, relève quant à lui dans son article « <u>plus qu'un crime, une faute</u> » que «... Momo vient encore de se tirer une balle dans le pied, et cette fois, c'est du lourd: son avocat vient de récuser plusieurs candidatures à la Grande Maîtrise, dont celle... d'Alain Juil... ».

JEUDI 15 MARS.

Le myosotis Neuilly-Bineau nous apprend dans son article « mot d'espoir » que la commission de réintégration n'a prévu d'absoudre que 18 membres du SGC ...

L'auteur relève aussi que Jean Murat porte désormais une responsabilité extraordinaire sur ses épaules : les messages affluent de toutes parts, le suppliant de trouver un terrain d'entente avec Alain Juillet. Toutefois, le rédacteur ne se fait guère d'illusions...

Le myosotis BFC nous appelle à « continuer la construction ».

Il relève que «... La situation a évolué. ... on sait désormais que nous n'avons plus aucune raison de voter ! (sous entendu à la GLNF)... Cela va nous épargner de l'énergie, laquelle nous pourrons désormais canaliser sans état d'âme sur la construction du nouvel édifice... ».

LES MAISONS DES MAÇONS ET LA GRANDE LOGE NOUVELLE PREPARENT LEURS ASSEMBLEES.

LUNDI 12 MARS.

La MMRRF nous fait part de « Point de vue : FM, rapports de force, convivialité »

Il s'agit en fait d'une série d'articles qui illustreront la politique du site de la MRF en se voulant représentatif de la philosophie des FF au-delà de la situation conflictuelle de la GLNF. Le premier est signé par Ph Thomas

«... Ce qui est premier pour la convivialité, c'est la Fraternité et l'accomplissement personnel de chacun et non pas la recherche de la puissance du Grand Maître ou de l'Obédience. Construire une Maison n'exclut pas les difficultés. La réussite ne se verra qu'au terme d'un cheminement individuel et collectif. ... ».

Dans un second article, « <u>dialogue de malentendants</u> », <u>la MMRRF</u> rappelle que adhésion de la loge n'entraine pas automatiquement celle des FF qui la composent. *Et qu'une adhésion personnelle est indispensable pour voter le 24 ou proposer sa candidature pour un poste.*

MERCREDI 14 MARS.

Le myosotis de Lutèce nous apprend que « <u>Lutèce se mobilise...</u> » rappelant que «... C'est à une phase passionnante, risquée, mais forte des espoirs de milliers de Frères, que nous sommes appelés le samedi 24 mars 2012, à Tours pour le Rite Français et à Neuilly-Bineau pour le REAA, dans un premier temps... ».

L'auteur remarque que «... Le taux de participation des Loges est exceptionnel. Ainsi, pour la province de Lutèce, c'est plus de 85 % des Loges du REAA qui se sont manifestées en tant que Loges pétitionnaires et souhaitent participer à la réunion du 24 mars 2012.

Ce fort taux de participation ne peut guère laisser de doute sur la volonté des Frères à tourner la page des années noires de la GLNF... ».

JEUDI 15 MARS.

Le myosotis de Lutèce publie un message de force et d'espoir de notre frère Jacques Br... dans « <u>debout... Les allumeurs d'étoiles</u> ».

Dans l'optique de la création de la nouvelle grande loge, notre frère conclut son message : «... Laissons nos ambitions dans le monde matériel et osons, à nouveau, être des allumeurs d'étoiles... pour ceux qui sont encore animés par la véritable ambition spirituelle à laquelle nous n'aurions jamais du cesser d'œuvrer.

Redonnons de l'épaisseur au Temps et soyons les éclaireurs sur un nouveau chemin qui nous conduira vers la sérénité et l'harmonie... ».

Le myosotis PACA présente la <u>lettre n° 9 de la MRF</u> sous le titre « l<u>a MRF - préparatifs pour la GL nouvelle ce 24 à Tours</u> ». Nous vous plaçons en **annexe 2** cette communication.

VENDREDI 16 MARS.

La MMRRF nous informe des « modifications de documents fondateurs ».

En effet, «... la Constitution à la fin de ce mois d'une nouvelle Grande Loge dans laquelle la MRF sera intégrée rend superflus nos "statuts", et le "Règlement Général" Il y aura seulement un "Règlement Intérieur".

La rédaction de ce dernier est désormais en voie, et les documents "Statuts" et "Règlement Général" que vous avez connus ont été retirés du Blog... ».

Le myosotis de Neustrie publie le « <u>courrier de Marc Caire</u> » dans lequel celui-ci nous fait part de l'impossibilité pour lui de rester dans le cloaque GLNF... qui ressemble maintenant et pour longtemps à un marécage nauséabond dont l'odeur l'indispose.

Il faut savoir, dit-il ne plus attendre et prendre des décisions... « Je n'attends plus, je laisse la GLNF à son sort et je salue la naissance de la nouvelle obédience... » et d'ajouter «... je vous fais part de mon désir de ne plus revendiquer la responsabilité de GMP de la GLNF ni même celle de franc-maçon de cette obédience ».

ARTICLES DIVERS

DIMANCHE 11 MARS.

Le myosotis Dauphiné-Savoie publie ses remerciements pour l'ensemble des messages de soutien qu'il a reçu « mes frères vous êtes formidables ! ».

LUNDI 12 MARS.

Le myosotis de Lutèce, fidèle à son habitude, produit l'étalage de toutes les chaudes boulettes de la semaine dans « c'est lundi,... par ici les copies... ».

Il revient sur le courrier estampillé officiel de Me Dumaine-Martin : élection du GM, cotisations, SGC, Wagram, ... Et le commente !

MERCREDI 14 MARS.

Le myosotis de Neustrie communique une information relative à la « <u>Grande Loge des Maîtres de Marque de France</u> » : retrait de reconnaissance par la Grand Lodge of Mark Master Masons.

Cette annonce est retranscrite du site Internet officiel : http://www.glmmm.com

JEUDI 15 MARS.

Le myosotis de Lutèce produit un article « <u>le miroir de l'âme déchue</u> » portant sur le scandale des loges miroirs ainsi que sur les multiples manipulations des pseudos dirigeants de la GLNF.

VENDREDI 16 MARS.

Le myosotis de Rouvray relève quant à lui « <u>les grossièretés du GM de Villard de</u> Honnecourt ».

Et de publier le témoignage de Pluribus, ramassis d'incongruités, qui démontrent la déliquescence de la GLNF...

EN CONCLUSION

Cette semaine a été marquée par le coup de théâtre qu'a représenté la décision ubuesque de (l'avocat de) Me Legrand, d'interdire au candidat le plus en vue (Alain Juillet, à la fois Président de L'ULRF et du Comité de Pilotage de l'opposition), de se présenter à l'élection. Décision jugée scandaleuse, et qui pour beaucoup est venue mettre un terme à l'élection à la Grande Maîtrise avant même qu'elle n'ait lieu, et de fait, accélérer la création d'une nouvelle Grande Loge.

De fait la semaine qui vient devrait être intensément marquée par les annonces, les événements et articles relatifs à la création de la nouvelle Grande Loge (son nom n'étant pas encore dévoilé) et par les assemblées des 2 ou 3 plus importantes Maisons de Maçons.

Fraternellement à tous,

Philippe et Christian

ANNEXE 1

Alain JUILLET

... aux membres du Souverain Grand Comité réunis en assemblée civile

Lundi, 12 mars 2012

Très Respectable et Respectable Frère, Mon Bien-aimé Frère,

Oui, la GLNF a un avenir ! Oui, dans les jours qui viennent, elle va pouvoir engager résolument la réforme de ses institutions et retrouver la voie de la réconciliation et de l'apaisement.

Le Souverain Grand Comité, dans cette période dramatique de notre histoire, a un rôle éminent à jouer ; il doit faire entendre la voix de la sagesse, de la tradition, de l'expérience.

Par son choix, le 30 mars prochain, il manifestera clairement aux Frères et aux Loges que leur appel a été entendu et leur message compris.

En assumant ainsi pleinement la dignité de son rôle, sous le regard des Maçons du monde entier, il montrera qu'il est représentatif de cette Grande Loge Nationale Française que nous aimons et dont la physionomie nouvelle s'impose désormais à nous.

Dans les circonstances actuelles, votre vote doit répondre, en conscience, aux attentes de tous les Frères ; il justifiera l'importance et la place de ce souverain collège dans notre organisation future.

Mais nous devons regarder la réalité en face : notre Maison est ébranlée jusque dans ses fondements mêmes. Elle n'attend ni un sauveur, ni un illusionniste, ni un bonimenteur mais un véritable Frère engagé et qui porte les espoirs de tous.

La situation exige un rassembleur, homme de dialogue et de décision, qui sache animer et fédérer toutes les énergies et qui s'engage à restaurer, dans le strict respect de la Tradition, les valeurs de la Franc-maçonnerie régulière.

Je bénéficie professionnellement d'une longue expérience dans la conduite du changement en situation de crise. C'est pourquoi, j'ai proposé en juillet 2010 un plan de réformes de la GLNF qui, parce qu'il touchait à la cause même de notre crise, n'a pas été mis en œuvre.

Je vous adresserai prochainement les grandes lignes du projet que nous porterons ensemble dans un esprit de fraternité.

Car qu'est-ce qui relie aujourd'hui les Frères de la GLNF sinon la Fraternité?

C'est elle qui nous commande de rassembler dès maintenant, sans exclusive, tous les Frères animés d'une réelle volonté de construire ; c'est elle qui permettra à la GLNF de redevenir le « centre permanent d'Union fraternelle » qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être.

Sachons tirer les leçons de cette crise dramatique pour adapter notre obédience aux espérances de notre temps et redonner à notre démarche initiatique toute sa noblesse.

Cette page nouvelle de notre histoire, nous l'écrirons ensemble! Tel est mon espoir, telle est ma conviction.

Soyez assuré, mon Bien-aimé Frère, de mes sentiments fraternels et de mon profond engagement.

Alain JUILLET

**ANNEXE 2

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE GRANDE LOGE

TOURS - 24 mars 2012

Mes Très Chers Frères,

Lors d'une table ronde réunie le dimanche 11 mars 2012 dans le cadre de la construction de la nouvelle Grande Loge, nous avons décidé que les Assemblées qui se tiendront le 24 mars à Neuilly-Bineau pour le REAA et à Tours pour le Rite Français, en constitueront le premier acte officiel fondateur.

Les échanges en cours avec les Grandes Loges étrangères susceptibles de nous accorder leur reconnaissance nous ont amenés à quelques modifications de forme destinées à mieux correspondre à leurs attentes.

Ces modifications ne touchent en rien à l'esprit qui anime la Maison des Maçons du Rite Français (MRF) depuis sa création.

Les Maisons qui seront, comme prévu, en autonomie pour tout ce qui relève de la pratique spécifique du Rite n'auront pas à se constituer en association et n'auront donc pas à déposer de statuts ; elles devront seulement adopter un Règlement qui leur sera propre et élire des responsables.

J'espère que nous serons en mesure de mettre rapidement sur notre site le projet de ce Règlement qui sera totalement inspiré du projet de Règlement Général dont nous disposions jusque-là.

Compte tenu de cette évolution et des perspectives qui s'ouvrent à nous, l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 24 mars 2012 à laquelle sont conviés tous les adhérents de la MRF est modifié et sera le suivant :

09H00 : Accueil .-

10H00 : Ouverture des travaux de l'Assemblée Générale.

Présentation des invités et propos d'introduction.

Présentation des constitutions, des statuts et de l'organigramme de la nouvelle Grande Loge.

Discussion et vote sur l'adhésion de la MRF à la nouvelle Grande Loge.

Présentation du Règlement particulier de la MRF en conformité avec les constitutions et statuts de la nouvelle Grande Loge et vote.

Présentation des candidats et de leurs professions de foi aux postes devant faire l'objet d'élections à la MRF.

12H30 : Déjeuner.

14H00 : Reprise des travaux et élections.

En fonction des remarques de certains d'entre vous il a été décidé que chaque participant pourra être porteur de 2 pouvoirs au lieu d'un seul, ce nombre est porté à 6 pour nos Frères d'outre-mer.

Bien fraternellement à tous.

Pour le Comité de Pilotage

Claude B.